



Cégep de Sorel-Tracy

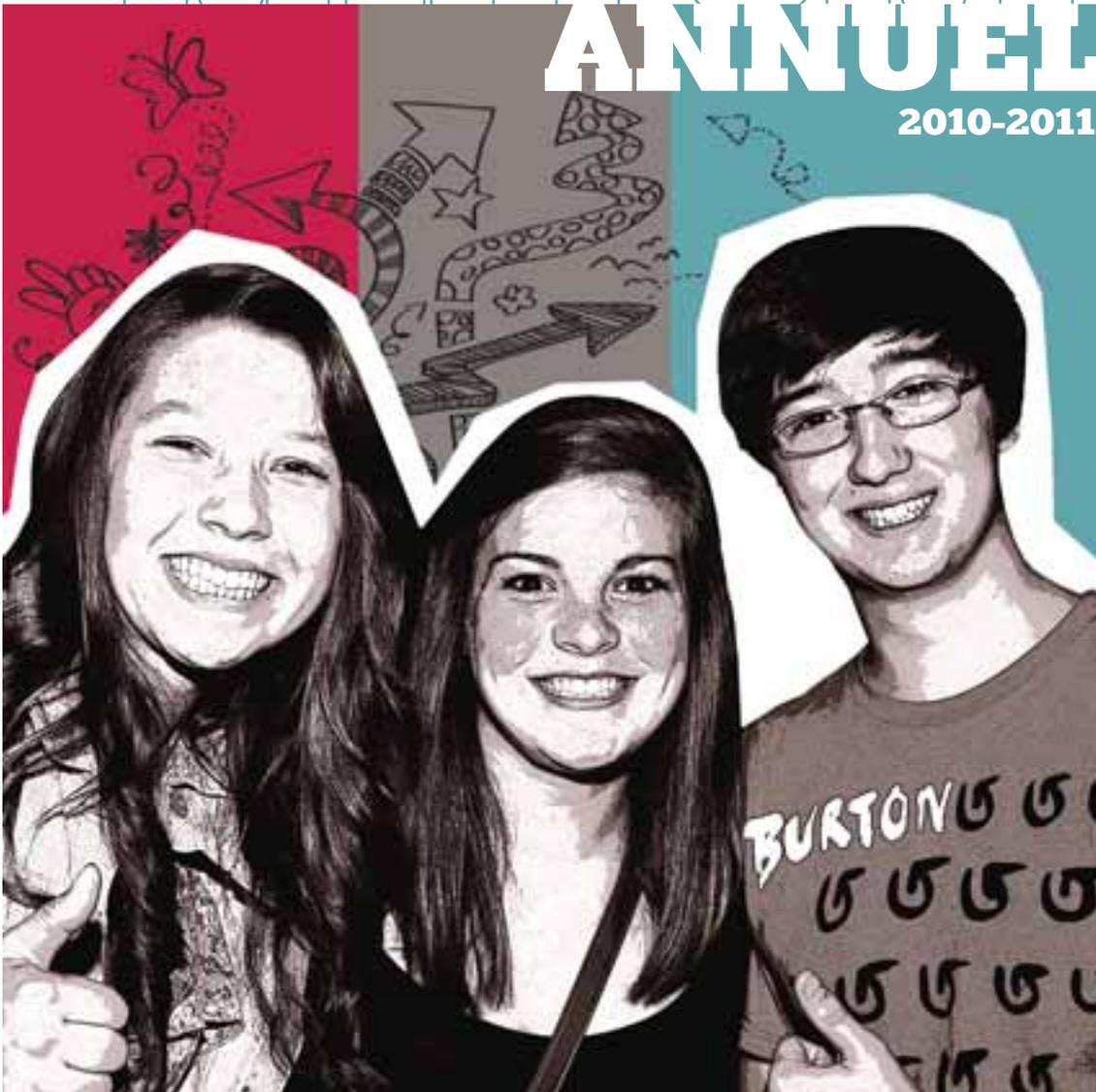
Un **GRAND** petit collège

qui a la réussite à cœur!



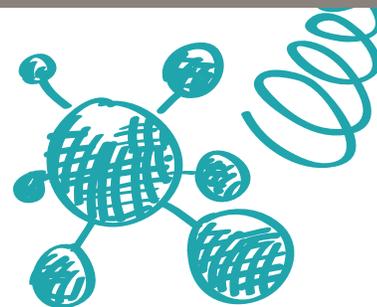
RAPPORT ANNUEL

2010-2011



Madame Line Beauchamp

Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport
Gouvernement du Québec



Madame la Ministre,

C'est avec fierté que nous vous soumettons le rapport annuel 2010-2011 présentant les faits saillants de la huitième année d'application du Plan stratégique institutionnel (PSI) **Ensemble, pour une entrée réussie de notre Collège dans le 21^e siècle.**

À sa lecture, vous remarquerez le dynamisme qui anime notre collège, tant dans son enseignement que dans son implication dans la communauté. L'examen des bilans permet d'apprécier la réalisation de quelque 193 résultats attendus des départements d'enseignement et des services et de constater un niveau d'atteinte plus que satisfaisant de la grande majorité des projets identifiés au début de l'année concernée. Cet examen aura également permis de saisir l'importance de l'apport collectif fourni dans le sens des orientations stratégiques institutionnelles.

Le contexte de réalisation de ces mandats a exigé une grande implication dans des dossiers très lourds comme, entre autres, le suivi de l'autoévaluation du Plan stratégique institutionnel, la survie de notre équipe de hockey en contrant la demande d'appel d'un autre cégep, de grands mouvements de personnel à la direction des études, dont l'intérim de la direction des études, la poursuite de l'établissement des nouvelles normes comptables, les divers chantiers de réaménagements dont l'établissement d'un processus d'échanges avec cinq IRTS de France pour notre programme en Techniques d'éducation spécialisée, ainsi que l'actualisation de l'offre de services de la formation continue et du service aux entreprises, dont l'optimisation du service de la RAC et du suivi avec l'Association des municipalités du Québec (ADMQ). Enfin, les compressions budgétaires imposées en cours d'année en plus des demandes exigées par la Loi 100, ont exigé beaucoup de créativité de la part du comité de direction.

Pour autant, nous avons réussi à travailler ensemble à la conduite des activités, avec une attention soutenue à faire rayonner notre institution et à incarner sa mission en développement durable, et ce, en ayant toujours comme préoccupation première de faire réussir l'étudiant et de maintenir la qualité d'enseignement qui nous est reconnue.

En ce sens, des remerciements chaleureux s'adressent à chacun et à chacune des personnes œuvrant au Collège pour cet apport positif et pour cet engagement sans cesse renouvelé d'**Avoir la réussite à cœur!**



Fabienne Desroches
Directrice générale



Marie-Pascale Gagnon
Présidente du Conseil
d'administration

Table des matières

Mot à la Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.....	02
Faits saillants du Plan stratégique institutionnel.....	03
Évolution de la population étudiante	07
Activités à la formation continue	08
Nombre de stagiaires ATE.....	08
Taux de placement en emploi relié	08
Population étudiante du 20 septembre 2010	09
Gala des mérites.....	10
Reconnaissance du personnel	11
Répartition des membres du personnel.....	14
Résultats d'opération au 30 juin 2011.....	15
Réinvestissement provincial à l'enseignement collégial.....	16
Réinvestissement par les transferts fédéraux en enseignement supérieur	17
Conseil d'administration	17
Code d'éthique et de déontologie.....	17

La formation et la réussite

61 des 79 résultats attendus associés à la formation et la réussite ont été atteints, alors que 14 ont été partiellement réalisés et 4 ont été reportés. En voici un résumé :

- S'agissant de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA), nous avons révisé cette politique, nous avons répondu aux recommandations de la CEEC dans les suites de l'évaluation de la PIEA et nous avons travaillé à l'élaboration et à l'instauration de règles complémentaires pour les éléments non traités dans la PIEA.
- Une analyse de suivi de la réussite par programme a été menée à terme. Un bureau des apprentissages et des ressources (BAR) a été constitué. Des projets d'encadrement ont été accordés pour analyser le suivi de la réussite des étudiants, par programme.
- Nous avons complété la création du service d'aide à l'intégration des élèves (SAIDE) pour l'accueil et le soutien des populations étudiantes avec besoins émergents. Nous avons mis en place un service pour les populations émergentes, autant jeunes qu'adultes, aussi bien à Sorel qu'à Varennes.
- Nous avons établi les modalités pour la tenue de l'épreuve uniforme de langue seconde imposée par le MELS.
- Nous avons entrepris des autoévaluations de programmes, alors que d'autres ont été conclues. Le rapport d'autoévaluation du programme de Sciences humaines a été adopté en comité de programme et recommandé pour adoption par la commission des études. Le 16 juin 2011, le conseil d'administration a adopté le rapport. Le rapport d'autoévaluation du programme d'Environnement, hygiène et sécurité au travail (EHST) a été recommandé pour adoption par la commission des études et adopté par le conseil d'administration le 18 avril 2011. Pour le DEC en Techniques de l'informatique, le devis d'autoévaluation a été présenté à la commission des études. Enfin, la rédaction du devis d'autoévaluation est en cours pour le programme d'AEC en assurance de dommages.
- Nous avons poursuivi l'adaptation des plans-cadres des cours de français, d'éducation physique, de langues modernes et de philosophie en conformité avec les nouveaux devis de la formation générale.
- La direction générale a soutenu la vie étudiante dans la réalisation et le développement de ses activités. Nous avons ainsi prêté assistance à la vie étudiante dans la mise sur pied de l'Autre Gala. Également, la formation continue et le service aux entreprises ont été appuyés afin de constituer une banque de formateurs.
- Nous sommes à développer une AEC en milieu carcéral et une AEC en santé et sécurité.
- Nous avons déployé le partenariat ADMQ-Cégep en assurant l'établissement du service de RAC.
- Nous avons constitué une équipe de ressources, formateurs et consultants, et nous avons mis à jour notre offre de services auprès des municipalités.
- Des formations pour les chefs d'équipe en génie mécanique ont été développées.
- Nous avons actualisé le programme « Préparation à la retraite active » afin de mieux répondre aux besoins de la clientèle.
- Nous avons concrétisé un partenariat avec le CLD LaJemmerais, Emploi Québec et la commission scolaire des Patriotes.
- En Techniques d'éducation spécialisée, des outils concrets ont été élaborés pour améliorer notre pratique pédagogique, comme deux simulations de présentation de plan d'intervention, des entrevues avec des personnes vivant une situation d'adaptation difficile, une simulation de situation de crise, de petites capsules vidéo sur les attitudes adéquates et inadéquates en animation.
- L'analyse des informations du Tableau de bord par l'ensemble des programmes a été faite dans le cadre de l'évaluation du plan stratégique. La directrice générale, le conseiller pédagogique et la personne responsable ont rencontré tous les programmes pour en discuter et leur remettre un document spécifique faisant état de leur performance des six dernières années. Par ailleurs, une base de données sur la réussite des cours provenant de CLARA a été validée et est fonctionnelle.
- Tous les départements ont fait le suivi des indicateurs de réussite dans le cadre de l'évaluation du plan stratégique institutionnel. Des actions se poursuivront en 2011-2012.



Marie Péloquin-Tessier, récipiendaire de la Médaille académique du Gouverneur général du Canada en 2011.

- Nous avons organisé des visites de conférenciers et des visites culturelles pour les étudiants du cours *Exploration du domaine des arts et des lettres*.
- Nous avons poursuivi le plan d'action visant la réussite à l'examen professionnel de l'OIIQ. Il a été remis aux nouvelles enseignantes.
- Nous avons organisé le VovLAN III, au niveau technique (câblage, serveurs de jeux, site Internet, webcast, etc.), sur le plan des communications (conférence de presse, entrevue), des publicités et des demandes de commandite. L'événement a permis de rassembler une centaine de jeunes de la région.
- Nous avons amorcé une réflexion sur le manque de motivation à étudier des étudiants de 1^{re} session en Sciences humaines.
- Nous avons établi des conditions favorisant une culture d'approche-programme. Le directeur adjoint aux programmes a commencé à systématiser la création des comités.
- Nous avons poursuivi la réflexion portant sur l'intégration de la formation générale à l'approche-programme.
- Nous avons révisé les codes de correction de la grille d'évaluation de la langue.
- Nous avons assuré le suivi des modifications d'ententes DEC-BAC et des passerelles.



- Nous avons appliqué le programme Engagement étudiant visant à reconnaître les étudiants qui ont fait preuve d'engagement de façon remarquable tout en poursuivant assidûment leurs études. Vingt et un étudiants se prévalent de cette mention sur leur bulletin en 2010-2011.

Nous avons procédé au bilan des activités soutenant la réussite ou réalisées pour nos programmes conduisant à des carrières scientifiques, dont :

- L'élaboration de l'AEC en électricité et électronique industrielle qui a débuté en janvier 2011 et a été adoptée par le conseil d'administration le 3 février 2011.
- La poursuite de l'implantation du nouveau programme de Technologie industrielle (3^e année d'implantation).
- L'intégration d'un volet santé-sécurité au programme de Technologie de l'électronique industrielle.
- L'adaptation des cours de mathématiques pour les étudiants du programme EHST qui font un retour aux études.
- L'encadrement des étudiants pour qu'ils participent aux travaux de recherche du CTTÉI.
- La participation à un projet avec l'ETS et, en collaboration avec l'ÉTS et les cégeps de Granby et de Valleyfield, le développement d'application de contrôle de moteur à distance par le portail LOGMEIN.

LE RECRUTEMENT DE LA CLIENTÈLE

Au chapitre du recrutement de la clientèle, sur les 22 résultats attendus, 15 ont été atteints, 3 ont été partiellement réalisés et 4 ont été reportés. Plus particulièrement :

- Tous les départements ont participé aux activités de recrutement.
- Nous avons conclu une entente avec une firme spécialisée en référencement pour le programme d'Environnement, hygiène et sécurité au travail.
- Nous avons organisé une journée carrière pour les étudiants de première, deuxième et troisième année de soins infirmiers.
- En collaboration avec la section régionale de l'Ordre des ingénieurs du Québec, nous avons réalisé des expérimentations en électricité et magnétisme auprès des jeunes du troisième cycle du primaire de la région.

- Nous avons participé aux activités des trois chambres de commerce et des autres regroupements pertinents (CSMO métallurgie, CLD, SQPTO, etc.).

- Nous avons tenu informée notre clientèle potentielle en diffusant quatre bulletins électroniques du service aux entreprises à plus de 350 entreprises de la région.

- La formation continue a été soutenue dans le développement des outils de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC).

- Nous avons travaillé à la mise sur pied d'une radio étudiante. Une équipe permanente d'animation de « Radio Rebelles » a été créée.

- Après l'avoir instauré, nous avons participé à la conception et la diffusion du concours de création d'une coupe de hockey au collégial : *Ça sent la coupe*.

LE DÉVELOPPEMENT DU PERSONNEL ET LE CLIMAT ORGANISATIONNEL

Parmi les 30 résultats attendus en lien avec le développement du personnel et le climat organisationnel, 23 ont été atteints, 4 ont été partiellement atteints alors que 3 ont été reportés. Ainsi :

- Les rencontres L'Entre-Nous ont été maintenues, de même que les rencontres L'Intersyndicale.

- Nous avons poursuivi les rencontres du comité de direction et de l'AGEECST.

- La tournée des départements et des services a été maintenue.

- Nous avons vu à ce que chaque service accueille adéquatement tout nouveau membre dans son équipe.

- Nous avons poursuivi la mise à jour de la description des postes.

- En contexte de signature d'une nouvelle convention collective et du passage des professeurs à la FEC, nous avons maintenu les échanges, avec les instances et nous avons assuré le maintien d'un climat de travail sain.

- Les nouveaux professeurs ont reçu un accompagnement pédagogique.

- Tous les départements ont soutenu l'intégration des nouveaux professeurs, entre autres avec le MIPEC.

- Nous avons poursuivi le projet de mentorat pour le soutien aux nouvelles enseignantes en soins infirmiers.

- Pour l'ensemble des postes, nous avons identifié les mesures transitoires pour assurer la relève lorsque cela était possible.

LA CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Sur les 23 résultats attendus touchant la contribution au développement durable, 22 ont été atteints et un seul a été partiellement atteint. En voici un bref aperçu :

- Tous les départements ont mis en pratique par une action concrète le développement durable. Entre autres :

- En éducation physique, les étudiants ont été sensibilisés au respect de l'équipement (installation adéquate et rangement).

- En langues modernes, on a eu recours à des textes ou des documents traitant de développement durable. La vidéo « The Story of Stuff » d'Annie Leonard, présentée lors de la matinée pédagogique, a servi de base à une situation d'apprentissage et de compréhension orale.

- En philosophie, un professeur a participé aux rencontres du comité d'éthique du CSSS Pierre-De Saurel tout au long de l'année. Le travail du comité est en transition entre la phase de constitution et de publicité, et la phase plus active de résolution de dossiers. Mentionnons que la participation d'un professeur de philosophie est appréciée par les autres membres du comité.

- En Sciences humaines, des thèmes de recherche utilisés dans les cours d'intégration et les cours des diverses disciplines s'intéressaient au développement durable.

- En Environnement, hygiène et sécurité au travail, le programme a collaboré à la mise sur pied d'un projet étudiant d'éco-développement dans le cadre du cours *Entrepreneurship et démarrage d'entreprise* de Techniques de comptabilité et de gestion. Quatre étudiants de 3^e année du programme ont conseillé techniquement deux équipes (8 étudiants) engagées dans la réalisation d'un plan d'affaire de deux projets de mise en valeur de résidus industriels.

- En Techniques de l'informatique, on a encouragé la réutilisation du papier tant au département que dans les laboratoires informatiques.

- En Techniques administratives, on a infusé des notions en développement durable dans le cours *Entrepreneurship et démarrage d'entreprise*. Des démarches pour la création d'une COOP ont aussi été amorcées. Il reste toutefois à mieux définir le service à offrir aux futurs membres pour aller de l'avant; la création préalable d'une entreprise serait moins contraignante et pourrait faire l'objet d'une conversion en COOP par la suite. L'idée suivra son cours.

• Nous avons développé des activités avec Recyc-Québec et le secteur ICI de la MRC Pierre-De Saurel. Nous avons participé aux projets conjoints de gestion des matières résiduelles avec la MRC Pierre-De Saurel, la SADC, le CLD et le CTTÉI. Deux stagiaires en alternance-travail-étude ont été accueillis dans ces projets.

• Dans le cadre d'une matinée pédagogique, MM. Louis-Philippe Paulet et Alexandre Leboeuf sont venus présenter leurs travaux au sujet des cours complémentaires du 6^e domaine, présentant un lien avec le développement durable.

• La direction des ressources financières a participé : à la gestion financière de Réussite Montérégie à titre de fiduciaire, à la gestion financière du Regroupement des collèges de la région de la Montérégie à titre de fiduciaire, et à la gestion financière de la Table d'éducation interordres de la Montérégie. Elle a aussi siégé au conseil d'administration de la Maison La Margelle à titre de trésorière et au conseil d'administration du Café du Bourg Sorel-Tracy inc.

• La direction des ressources matérielles a siégé au comité sur l'ÉcoCollectivité de la MRC, au comité Famille et Transport de la MRC, à la Table de concertation en environnement du Bas-Richelieu et a présidé le comité d'action et de concertation en environnement (CACE).

• Nous avons diminué de façon tangible l'utilisation à outrance du papier.

• Les orientations du cadre de référence *Pour un virage santé à l'enseignement supérieur* choisies pour favoriser de saines habitudes alimentaires et un mode de vie physiquement actif au collège sont les suivantes :

• **ORIENTATION 6 :** Favoriser l'organisation d'activités physiques récréatives adaptées aux besoins de l'ensemble de la clientèle étudiante.

- Nuit des sports
- Initiation à l'escalade
- Randonnée nocturne de raquettes à neige

• **ORIENTATION 7 :** Mettre en place différentes activités de sensibilisation et de promotion en rapport avec une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif.

- Kiosque de dégustation de recettes santé
- Comparaison de menus à la cafétéria
- Kiosques santé sur les saines habitudes de vie : le tabagisme, les conséquences de la consommation de boissons énergisantes et les effets néfastes du stress
- Journée prévention-dépistage du diabète et de l'hypertension artérielle (HTA)
- Distribution de pochettes informatives sur la nutrition

• **ORIENTATION 8 :** Favoriser la collaboration de l'association étudiante à l'organisation d'une activité commune liée à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif.

- Kiosque de promotion « Défi-minute »

• **AUTRES :**

- Collecte de soutiens-gorge pour la Fondation du cancer du sein

Le montant total des ressources financières utilisées pour ces activités est de 6 233,74 \$.

LA GESTION DES RESSOURCES

Sur les 39 résultats attendus relevant de la gestion des ressources, 24 ont été atteints, 12 ont été partiellement atteints et 3 ont été reportés. En particulier :

• Nous avons poursuivi l'appropriation des normes comptables du secteur public.

• La direction générale a soutenu le perfectionnement du personnel informatique. Les techniciens ont suivi plusieurs formations en informatique, notamment sur le système d'exploitation Linux.

• Nous nous sommes assurés de l'intégralité des données et des opérations de l'organisation scolaire avec le système CLARA.

• Nous avons virtualisé le réseau administratif.

• Nous avons terminé tous les projets qui étaient inscrits au programme d'économie d'énergie.

• Nous avons soutenu l'intégration du nouveau personnel à la direction des études.

Suite page 6 ►



Prix du Lieutenant-gouverneur du Québec 2011

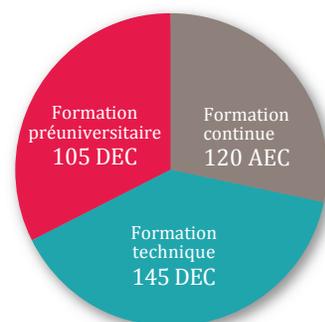
Josyane Tailly, finissant en Arts et Lettres et Pierre Lanteigne, finissant en Sciences humaines



Mérites honorifiques 2011

Joshua Coussard et Guillaume Cournoyer, diplômés en Techniques de l'informatique en 2006 et créateurs du site d'outils de jeux de rôles en ligne le plus populaire Wowhead

Nombre de diplômes émis : 370

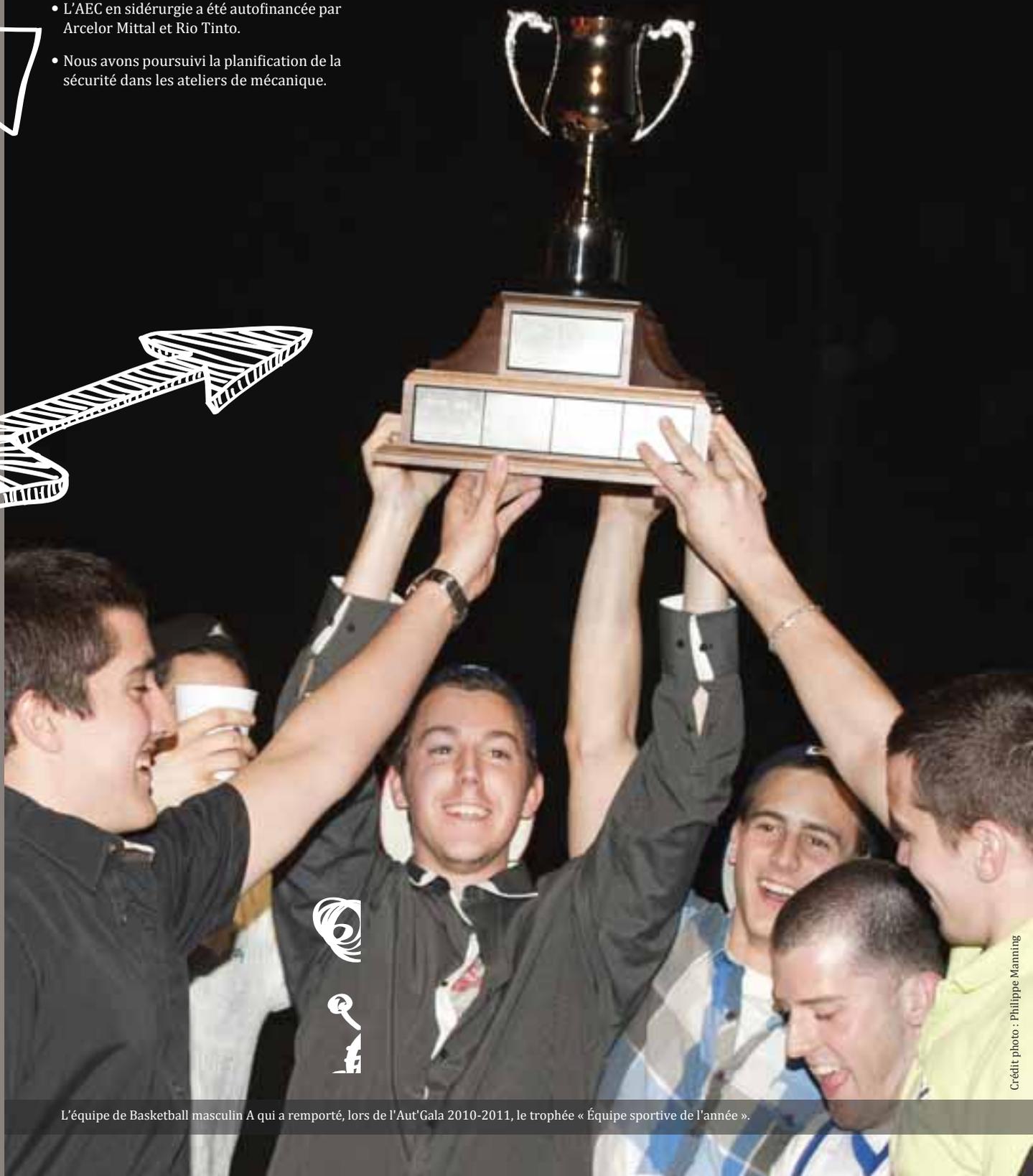


- Nous avons conclu l'achèvement de la politique de santé et sécurité. Elle a été adoptée au conseil d'administration du 3 février dernier.
- Nous avons révisé le règlement 14 pour tenir compte des mesures individualisées de suivi (ex. : étudiants admis sans DES). Le règlement révisé a été adopté par le conseil d'administration le 18 avril 2011.
- L'AEC en sidérurgie a été autofinancée par Arcelor Mittal et Rio Tinto.
- Nous avons poursuivi la planification de la sécurité dans les ateliers de mécanique.

En application de l'article 18 de la Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010, nous avons notamment :

- diminué le budget de dépenses de publicité à la Formation continue de 15 213 \$ en réduisant le nombre de médias utilisés;

- déposé un plan de réduction des effectifs;
- respecté l'article 8 concernant le versement des primes de rendement au personnel d'encadrement.



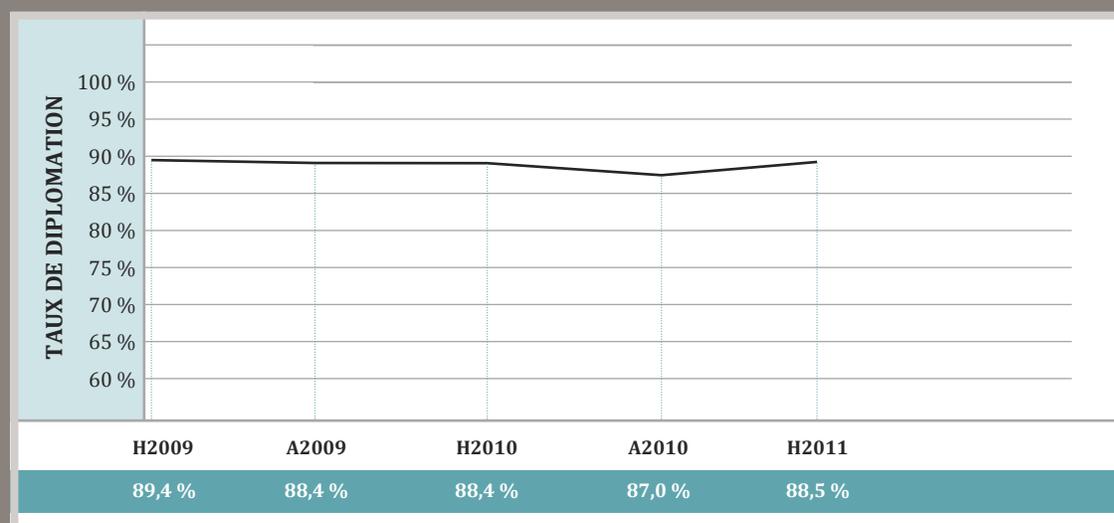
L'équipe de Basketball masculin A qui a remporté, lors de l'Aut'Gala 2010-2011, le trophée « Équipe sportive de l'année ».

Quelques statistiques intéressantes

ÉVOLUTION DE LA POPULATION ÉTUDIANTE DEPUIS LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES

	Automne 2008			Automne 2009			Automne 2010			Automne %
	F	H	T	F	H	T	F	H	T	
ACCUEIL ET INTÉGRATION	28	33	61	45	35	80	40	45	85	7,54 %
SECTEUR PRÉUNIVERSITAIRE										
Sciences de la nature	54	29	83	56	37	93	74	39	113	10,03 %
Sciences humaines	109	93	202	129	106	235	141	115	256	22,72 %
Arts et Lettres	27	10	37	40	10	50	34	7	41	3,64 %
TOTAL	218	165	383	270	188	458	289	206	495	43,92 %
SECTEUR TECHNIQUE										
Soins infirmiers (180.A0)	94	15	109	118	18	136	128	21	149	13,22 %
Techniques de génie mécanique	4	46	50	4	53	57	3	55	58	5,15 %
Technologie de l'électronique industrielle	2	56	58	3	43	46	6	62	68	6,03 %
Techniques d'environnement	14	22	36	18	23	41	17	13	30	2,66 %
Techniques d'éducation spécialisée	108	9	117	159	18	177	166	17	183	16,24 %
Techniques administratives	51	24	75	44	31	75	33	31	64	5,68 %
Techniques de bureautique	27		27	38	1	39	46	2	48	4,26 %
Techniques de l'informatique	1	26	27		26	26	1	31	32	2,84 %
TOTAL	301	198	499	384	213	597	400	232	632	56,08 %
GRAND TOTAL	519	363	882	654	401	1055	689	438	1127	100,00 %

Taux de réussite de l'ensemble des cours



Activités à la formation continue

Année 2010-2011

Volume d'activités à la Formation continue

	SOREL-TRACY		VARENNES ET AUTRES		TOTAL	
	HEURES	ÉTUDIANTS	HEURES	ÉTUDIANTS	HEURES	ÉTUDIANTS
Temps partiel						
Formation créditée	105	39	105	15	210	54
Formation non créditée	70	20			70	20
	175	59	105	15	280	74
Temps plein						
Techniques physiques ¹	375	14			375	14
Techniques humaines ²	820	44	4135	143	4955	187
Techniques administratives ³			1655	68	1655	68
	1195	58	5790	211	6985	269
Formation sur mesure						
Formation en entreprises ⁵	832	353	1800	1015	2632	1368
Interventions en entreprises	226		88		314	
	1058	353	1888	1015	2946	1368
TOTAL	2428	470	7783	1241	10211	1711

Comprend les disciplines suivantes :

- | | |
|--------------------------------|----------------------------------|
| 1 Procédés sidérurgiques | 5 Informatique |
| 2 Éducation spécialisée | Génie mécanique |
| Éducation à l'enfance | Génie électrique |
| Intervention en travail social | Formation de formateur |
| | Langues |
| | Gestion |
| 3 Assurance de dommages | Ressources humaines |
| Agent immobilier | Environnement |
| Gestion de l'approvisionnement | Santé sécurité du travail |
| | Développement durable |
| | Préparation à la retraite active |
| | Supervision d'équipe |

Nombre de stagiaires ATE

	ÉTÉ 2009	ÉTÉ 2010	ÉTÉ 2011
Techniques de génie mécanique	8	30	36
Technologie de l'électronique industrielle	9	18	28
Techniques administratives (Comptabilité et Assurances)	15	20	11
Techniques de bureautique	6	6	6
Environnement, hygiène et sécurité au travail	12	11	9
Techniques de l'informatique		6	6
AEC en procédés sidérurgiques			
TOTAL DES STAGES	50	91	96

Taux de placement en emploi relié des finissantes et des finissants de mai 2010 des programmes techniques

PROGRAMMES - DEC	TAUX DE PLACEMENT 2010
Conseil en assurances et services financiers	100 %
Environnement, hygiène et sécurité au travail	88 %*
Techniques de bureautique	100 %
Techniques de comptabilité et de gestion	100 %
Techniques d'éducation spécialisée	100 %
Techniques de génie mécanique	100 %
Techniques de l'informatique	S/O**
Techniques de soins infirmiers	78 %***
Technologie de l'électronique industrielle	90 %****

MOYENNE

*10% manquant représente 1 diplômé.

**Les 2 diplômés des Techniques de l'informatique poursuivent des études universitaires en informatique.

***22 % des étudiants n'ont pas d'emploi dans leur domaine d'études parce qu'ils remettent en question leur choix de carrière et pensent se réorienter dans un autre domaine. Ce pourcentage représente 2 diplômés.

****10% manquant représente 1 diplômé.

La dernière relance a été effectuée auprès des 91 finissantes et finissants des programmes techniques de décembre 2009 et de mai 2010.

Le taux de placement des finissantes et des finissants de décembre 2009 et de mai 2010 se destinant à l'emploi est de 95 %.

- ▶ Éric Messier des Rebelles hockey du Cégep de Sorel-Tracy a été reconnu entraîneur par excellence de l'année 2011 par le Réseau du sport étudiant du Québec.



Population étudiante au 20 septembre 2010

		Session			NIVEAU Session			Session			ANNÉE 2010 Grand total			2009	2008
		1	2	T	3	4	T	5	6	Total	Fille	Garçon	Total		
PROGRAMMES															
Accueil et intégration	081.01	60	0	60	0	0	0	0	0	0	30	30	60	54	49
Accueil préuniversitaire	081.03	25	0	25	0	0	0	0	0	0	10	15	25	25	12
Sciences de la nature et Arts et lettres	200.16	2	0	2	0	0	0	0	0	0	1	1	2	0	0
Sciences de la nature	200.BO	72	4	76	34	3	37	0	0	0	74	39	113	93	83
Sciences humaines : profil général	300.30	105	20	125	45	20	65	0	0	0	113	77	190	172	156
Sciences humaines : profil math-administration	300.3X	33	9	42	20	9	29	0	0	0	33	38	71	63	46
Sciences humaines et Arts et lettres	300.16	1	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0
Arts et lettres	500.A1	24	0	24	17	0	17	0	0	0	34	7	41	50	37
TOTAL PRÉUNIVERSITAIRE		322	33	355	116	32	148	0	0	0	296	207	503	457	383
PROGRAMMES															
Soins infirmiers	180.A0	63	1	64	43	1	44	40	1	41	128	21	149	136	109
Techniques de génie mécanique	241.A0	15	3	18	20	4	24	16	0	16	3	55	58	57	50
Technologie de l'électronique industrielle	243.06	0	0	0	0	0	0	1	5	6	1	5	6	21	9
Technologie de l'électronique industrielle	243.CO	36	3	39	15	0	15	8	0	8	5	57	62	25	20
Environnement, hygiène et sécurité au travail	260.B0	10	0	10	10	1	11	8	1	9	17	13	30	41	36
Techniques d'éducation spécialisée	351.A0	64	3	67	63	3	66	45	13	58	174	17	191	177	117
Tech. compt. de gestion	410.BO	17	2	19	18	3	21	17	1	18	29	29	58	59	55
Conseil en ass. et services financiers	410.CO	0	0	0	6	0	6	0	0	0	4	2	6	16	20
Spécialisation en coordination travail de bureau	412.AA	24	5	29	17	3	20	9	5	14	60	3	63	38	16
Spécialisation en informatique de gestion	420.AA	15	0	15	7	3	10	5	3	8	1	32	33	26	27
TOTAL TECHNIQUE		244	17	261	199	18	217	149	29	178	422	234	656	596	459
GRAND TOTAL		566	50	616	315	50	365	149	29	178	718	441	1159	1053	842

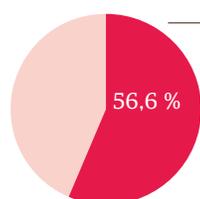
Temps partiel : 52

Temps plein : 1107

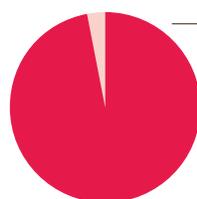
Total : 1159

Quelques statistiques intéressantes:

À L'AUTOMNE 2010 :



56,6 % des étudiants sont inscrits dans un programme technique



52 étudiants sont inscrits à temps partiel et 1107 à temps plein





Fondation
du Cégep de Sorel-Tracy

Le Gala des

La Fondation du Cégep de Sorel-Tracy accorde près de 29 300 \$ en prix et

L'excellence du dossier scolaire

Bourses d'excellence à la sanction des études



Émilie Bardier
Soins infirmiers



Marie Pélouquin-Tessier
Sciences de la nature



Annie Roy
Sciences de la nature



Marie-Soleil Matteau
Sciences de la nature



Audrey Éthier
Sciences de la nature



Myriam Pilon
Sciences de la nature



Étienne Lavallée
Tech. Génie mécanique



Jonathan Bergeron
Tech. Electronique industrielle



Marie-Christine Brouillard
Sciences humaines



Vanessa Piché
Techniques administratives



Audrey Joyal
Techniques de bureau



Josyane Taillly
Arts et Lettres

Prix du mérite aux programmes de DEC



Marie Pélouquin-Tessier
Sciences de la nature



Marie-Christine Brouillard
Sciences humaines



Julie Guilbault-Cournoyer
Arts et Lettres



Émilie Bardier
Soins infirmiers



Étienne Lavallée
Tech. Génie mécanique



Jonathan Bergeron
Tech. électronique industrielle



Stéphanie Charron
EHST*



Vanessa Piché
Techniques administratives



Audrey Joyal
Techniques de bureau



David Tucker
Techniques de l'informatique



Stéphanie Grothé
Tech. Education spécialisée

Bourse Françoise-Richer



Marie Pélouquin-Tessier
Sciences de la nature

Bourse Claire-Ménard-Martel



Martine Côté
Tech. Education spécialisée



Patricia Laferté
Tech. Education spécialisée

Prix d'excellence en français



Marie Pélouquin-Tessier
Sciences de la nature

Prix de leadership aux activités socioculturelles et sportives

Sport - Athlète de l'année

Féminine

Masculin



Jeanne-Émilie Soulières
Volleyball



Dominic St-Jean
Hockey

Socioculturel - Leadership

Féminin

Masculin



Kariane Héroux-Danis
Arts et Lettres



Alexandre Guyot
Sciences humaines

Sport - Recrue

Féminine

Masculine



Mylia Arseneault-Monette
Badminton



Kevin Bergeron
Hockey

Bourse du Fonds des arts



Josyane Taillly
Arts et Lettres

Un engagement et une contribution exceptionnels

Bourses en Environnement Beaudry-Lebel



Laurie Barnabé-Francoeur



René Quirion-Blais



Mélanie Proulx

Bourses Northex



Joanie Boisvert
EHST



Alexandre Thivierge
EHST

Bourses du Mérite technologique



Simon Laliberté
Tech. Génie mécanique



Étienne Proulx
Tech. Génie mécanique

Bourses de soutien aux stages d'études à l'étranger



Antoine Daneau
Techniques de l'informatique

Prix de l'Association des cadres du Cégep



Stéphanie Pinto Da Silva
Arts et Lettres

* EHST : Environnement, hygiène et sécurité au travail

Mérites 2011



bourses à 74 récipiendaires et 13 Mérites sont décernés à des membres du personnel

L'effort et la persévérance dans la réussite scolaire

Bourses des travailleurs
des Forges de Sorel



Sheila Morin
Soins infirmiers



Xavier Bérubé
Techniques Génie mécanique



Ève Salvas
Soins infirmiers



Laurianne Côté
Arts et Lettres

Bourses du Club des gens
d'affaires Pierre De-Saurel



Laurie
Barnabé-Francoeur
EHST



René Quirion-Blais
EHST



Mélanie Proulx
EHST

Bourses des étudiantes
et des étudiants de TAD



Marie-Elen Gagnon
Techniques administratives



Kim Normandin
Techniques administratives

Bourse de
l'Ordre
des CMA



Rosalie Pelletier
Tech. administratives

Persévérance Normand-Brunet



François
Nault-Simard
Sciences de la nature



Marc Houde
Tech. Electronique
industrielle



Marilou Labonté
EHST



Patricia Laferté
Tech. Education spécialisée



Émilie Gélinas
Techniques de bureau



Rachelle Paul-Hus
Techniques de bureau



Sébastien Larivière
Techniques de l'informatique



Sébastien
Cournoyer-Houle
Arts et Lettres

Bourses COOPSCO



Stéphanie Pinto
Da Silva
Arts et Lettres



Kariane
Héroux-Danis
Arts et Lettres



Audrey Filion
Sciences de la nature



François
Nault-Simard
Sciences de la nature

Bourse OIQ
Richelieu-
Julie-Payette



Étienne Lavallée
Tech. Génie mécanique

Bourse de
L'ORIM*
** Ordre régional des infirmiers et des
infirmières de la Montérégie*



Marie-Christine Ferland
Soins infirmiers

Prix de
l'accomplissement
personnel en
Arts et Lettres



Stéphanie Pinto Da Silva
Arts et Lettres

Prix du syndicat
du personnel
de soutien



Marie-Hélène Nadeau
Sciences de la nature



Aïcha Belarbi
Soins infirmiers

Prix du syndicat
du personnel
professionnel



Lyna Charbonneau
Sciences humaines

Prix du syndicat
du personnel
enseignant



Kariane
Héroux-Danis
Arts et Lettres



Stéphanie Pinto
Da Silva
Arts et Lettres



Alec Tremblay
EHST

C'est sous le thème de
« L'apprentissage de
l'excellence » que le Cégep
tenait sa 23^e édition
du Gala des Mérites

Par leur conscience, leur sensibilité
et leur générosité, les donateurs à la
Fondation du Cégep de Sorel-Tracy
favorisent l'apprentissage de l'excel-
lence. Leurs dons représentent un
soutien inconditionnel au
développement du Collège, de ses
étudiantes et de ses étudiants et
au développement de toute la
collectivité bas-richeloise.

À VOUS TOUTES ET À VOUS TOUS,
GÉNÉREUX DONATEURS,

**BRAVO ET
MERC!**

Les Mérites au personnel

Qualité de
l'enseignement



Nathalie Piette
Prof. Arts et Lettres

Innovation
pédagogique



Cathia Simard
Conseillère pédagogique RAC

Dév. social et
communautaire



Anik De Repentigny
Prof. Arts et Lettres

Prix de
la relève
enseignante



Jean-Sébastien Ménard
Prof. Français

Mention
d'honneur
à l'AQPC



Alexandre Vovan
Prof. Tech. de l'informatique

Engagement
pédagogique



Jean-Philippe Cournoyer
Prof. Sciences de la nature

Production de
matériel didactique



Nelly Morin
Prof. Soins infirmiers



Lyne Falardeau
Prof. Soins infirmiers

Contribution au développement du Collège



Amélie Lamothe
Personnel de soutien



Patricia Arnold
Personnel professionnel



Michel Demers
Personnel cadre



Patrick Desjardins
Prof. Sciences de la nature



Julie Martel
Prof. Éducation à l'enfance

Le Cégep de Sorel-Tracy souligne les années de service de son personnel



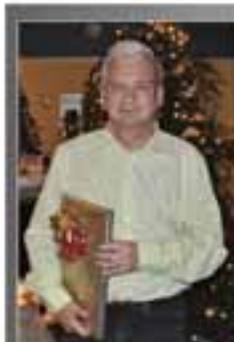
Nos heureux retraités

Guido Fournier, Reynald Bergeron, Jocelyne Auclair, Jean-Marie Riopel, Francine Bergeron, Pierre Sauvageau et Patrick Merrien. Absente sur la photo : Christiane Brunet.



30 ans de service

Marie-Paule Fournier, Sylvie Brouillard, Danièle Boisvert, Ginette Bergeron, Carole Côté et Anne Turcotte.



35 ans de service

Michel Pélouquin.



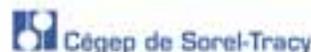
25 ans de service

Sylvain Champagne, Serge Dauphinais, Chantale Girouard, Jean-François Ménard et Michel Daneau.



20 ans de service

Nancy Paul-Huet, André PaulHus. Absente sur la photo : Martine Pélouquin.



Un **GRAND** petit collège
... qui a la réussite à cœur!



Le 1^{er} décembre dernier, lors d'une cérémonie de reconnaissance qui se veut un rituel annuel de première importance au Cégep de Sorel-Tracy, la direction du Collège a chaudement remercié et félicité ses retraités de la dernière année, de même que ses employés qui ont atteint les 20, 25, 30 et 35 ans de service, pour le dévouement et la générosité dont chacun ou chacune a fait preuve pendant toutes ces années au Collège.

La plupart d'entre eux y allant d'une savoureuse anecdote à la remise de leur cadeau souvenir, nous avons pu constater que les années n'ont aucunement amoindri leur commun enthousiasme à remplir leur mission au sein de notre collège, et plusieurs d'entre eux ont tenu à exprimer leur fierté de servir dans le cadre d'une maison d'enseignement d'une réputation enviable, et où



il est agréable de donner quotidiennement le meilleur de soi-même.

Employés de soutien, enseignants, professionnels, cadres ou gardiens de sécurité, tous font partie de ce qu'il est convenu d'appeler une belle famille qui a à cœur d'accompagner sur deux, trois ou même quatre ans nos étudiantes et nos étudiants pour favoriser leur réussite scolaire et leur développement personnel lors de ce passage significatif pour leur avenir, au Cégep de Sorel-Tracy.

Exposition scientifique mai 2011 des étudiants en Sciences de la nature



CÉGEPS en spectacle février 2011 Kariane Héroux-Danis, gagnante de la finale locale



Répartition des membres du personnel par catégorie d'emploi

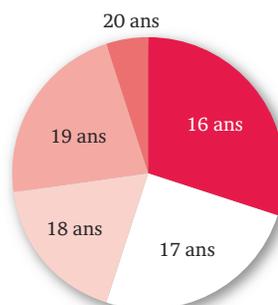
CATÉGORIES D'EMPLOI	2008-2009					2009-2010					2010-2011				
	TOTAL	TC	TP	H	F	TOTAL	TC	TP	H	F	TOTAL	TC	TP	H	F
Hors-cadre	2	2	0	1	1	2	2	0	1	1	1	1	0	0	1
Cadre	9	9	0	5	4	11	10	1	5	6	12	11	11	6	6
Enseignant	110	88	22	57	53	116	91	25	63	53	121	103	18	64	57
Professionnel	18	14	4	8	10	18	14	4	8	10	21	17	4	7	14
Soutien	46	40	6	17	29	46	40	6	17	29	46	39	7	18	28
TOTAL :	185	153	32	88	97	193	157	36	94	99	201	171	40	95	106

Note : Ce tableau ne tient pas compte des engagements de personnel surnuméraire pour pallier aux surcroûts temporaires de travail ou pour assurer des tâches de remplacement.

LÉGENDE :

TC Temps complet TP Temps partiel H Homme F Femme

Quelques données sur l'effectif enseignant



Niveau de scolarité du personnel enseignant

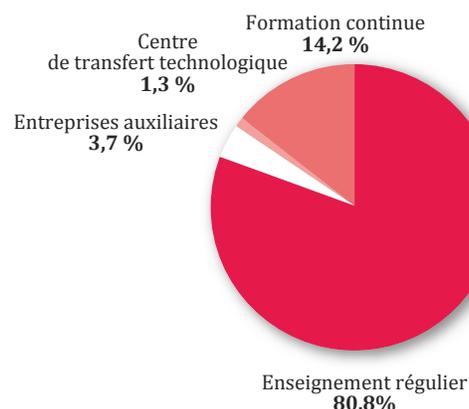


Gagnants catégorie socioculturelle de l'année

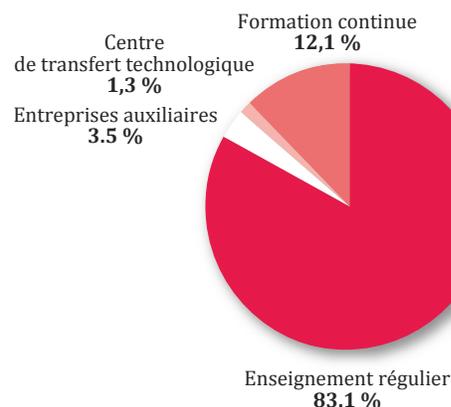
Résultats d'opération de l'exercice terminé le 30 juin 2011

	2010-2011	2009-2010
REVENUS		
ENSEIGNEMENT RÉGULIER	\$	\$
Professeurs	7 579 820	6 878 043
Autres personnels et gestion des ressources matérielles	4 812 842	4 825 203
Service de la dette et opérations de financement	(24 505)	(39 270)
Réinvestissement provincial à l'enseignement collégial	72 354	233 543
Réinvestissement par les transferts fédéraux en enseignement supérieur	420 052	439 143
Autres allocations spéciales	842 995	596 101
	13 703 558	12 932 763
Formation continue	2 401 222	2 696 473
Centre collégial de transfert technologique	219 559	227 800
Entreprises auxiliaires	635 595	511 862
	16 959 934	16 368 898
DÉPENSES		
ENSEIGNEMENT RÉGULIER		
Professeurs	7 450 538	6 859 368
Autres personnels et gestion des ressources matérielles	5 102 874	4 804 744
Service de la dette et opérations de financement	20 839	12 562
Réinvestissement provincial à l'enseignement collégial	72 354	233 543
Réinvestissement par les transferts fédéraux en enseignement supérieur	415 710	441 723
Autres allocations spéciales	843 924	597 861
	13 906 239	12 949 801
Formation continue	2 028 805	2 247 089
Centre collégial de transfert technologique	219 705	227 800
Entreprises auxiliaires	576 080	477 282
	16 730 829	15 901 972
EXCÉDENT DES REVENUS (DÉPENSES)	229 105	466 926
Conciliation du solde de fonds		
Solde au 30 juin de l'exercice précédent	1 493 479	640 127
Ajustement affectant les années antérieures	0	412 644
Solde au 30 juin de l'exercice précédent après analyse du MELS	1 493 479	1 052 771
Résultats de l'année	229 105	466 926
Virements interfonds	(229 177)	(26 218)
Solde de fonds au 30 juin de l'exercice	1 493 407	1 493 479

REVENUS PAR CHAMP D'ACTIVITÉ 2010-2011



DÉPENSES PAR CHAMP D'ACTIVITÉ 2010-2011



Réinvestissement provincial à l'enseignement collégial (Annexe So34)

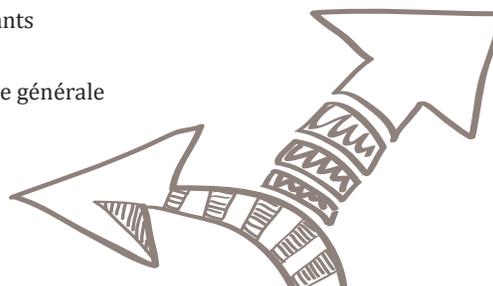
	EXERCICE DE RÉFÉRENCE 2006-2007 \$	EXERCICE DE RÉFÉRENCE 2007-2008 \$	EXERCICE DE RÉFÉRENCE 2008-2009 \$	EXERCICE DE RÉFÉRENCE 2009-2010 \$	EXERCICE DE RÉFÉRENCE 2010-2011
ALLOCATIONS DISPONIBLES DURANT L'EXERCICE 2010-2011					
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	33 582	41 278	5 212	146 844	28 363
DÉPENSES					
Premier axe - Accessibilité, qualité des services et développement des compétences et de la réussite					
Projet de prévention suicide			739		
Réalisation d'outils promotionnels - hors territoire				4 525	
Deuxième axe - soutien aux technologies de l'information et mise à jour des programmes et des ressources documentaires					
Ressources pour évaluation d'AEC				15 216	
Ressources pour outils RAC				23 511	
Ressources pour soutien informatique					28 363
	0	0	739	43 252	28 363
SOLDE D'ALLOCATIONS REPORTÉES À L'EXERCICE 2011-2012	33 582	41 278	4 473	103 592	0

Réinvestissement par les transferts fédéraux en enseignement supérieur (Annexe So36)

	EXERCICE DE RÉFÉRENCE 2008-2009 \$	EXERCICE DE RÉFÉRENCE 2009-2010 PROFESSEURS \$	EXERCICE DE RÉFÉRENCE 2009-2010 \$	EXERCICE DE RÉFÉRENCE 2010-2011 PROFESSEURS \$	EXERCICE DE RÉFÉRENCE 2010-2011 \$
ALLOCATIONS DISPONIBLES DURANT L'EXERCICE 2010-2011					
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	31 599	6 447	236 212	65 700	623 036
DÉPENSES					
Premier enjeu - Contribuer activement au développement de l'économie du Québec et de ses régions					
Développement et gestion de formation et de RAC pour les entreprises			2 333		
Développement, réalisation et publication de documents et d'outils d'offre de formation			1 709		4 445
Mobilité étudiante et d'expertise			1 202		1 609
Outils de suivi de formation et de réussite					9 166
Ressources dédiées pour les entreprises					145 221
Deuxième enjeu - Adapter et renforcer les services à la population étudiante					
Rabais abonnements centre sportif pour les étudiants			4 321		
Soutien aux étudiants (problématiques particulières)			601		91 295
Soutien aux étudiants en accueil intégration					21 062
Tutorat - formation manquante					7 126
Troisième enjeu - Assurer le renouvellement massif du personnel enseignant et accentuer son rôle de première ligne auprès de la population étudiante					
Ressources professorales		6 447		37 490	
Soutien aux professeurs des AEC	1 143				
Quatrième enjeu - Explorer le plein potentiel de recherche, de transfert et d'innovation des cégeps					
Soutien technologique et matériel au CTTEI					20 000
Soutien pour les professeurs chercheurs			3 502		13 104
Projet de collaboration interordres					43 934
	1 143	6 447	13 668	37 490	356 962
SOLDE CONSERVÉ PAR LE COLLÈGE				4 342	
SOLDE D'ALLOCATION REPORTÉE À L'EXERCICE 2011-2012 - PROFESSEURS				23 868	
SOLDE D'ALLOCATION REPORTÉE À L'EXERCICE 2011-2012	30 456		222 544		266 074

La composition du conseil d'administration au 30 juin 2011

Nom et fonction	Représentant
Marie-Pascale Gagnon Présidente	Entreprises
Jacinthe Sirois Vice-présidente	Socioéconomique
Julie Arsenault-Bourque	Socioéconomique
Alain Chalifoux	Entreprises
Sylvie Cusson	Socioéconomique
Sylvain Descheneaux	Socioéconomique
Michel Duhaime	Enseignants
Michel Fillion	Parents
Denis Gauthier	Parents
Andrée Labrie	Socioéconomique
Vincent Lemoine	Titulaire de diplôme préuniversitaire
Pierre Levasseur	Professionnels
Nina Robin	Soutien
Olivier St-Amand	Enseignants
Fabienne Desroches Directrice générale	Directrice générale



Code d'éthique et de déontologie des administrateurs du cégep de Sorel-Tracy

PRÉAMBULE

Les présentes règles d'éthique et de déontologie sont adoptées en vertu de la Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie, le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics (L.R.Q., c. M-30, a. 3.0.1 et 3.0.2; 1997, c. 6, a. 1). Ces dispositions complètent les règles d'éthique et de déontologie déjà prévues aux articles 321 à 330 du Code civil du Québec et aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. Les dispositions législatives d'ordre public, notamment les

articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent code.

Références

- La Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel
- Le Code civil du Québec
- Règlement no 1 sur la régie interne du collège
- Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics

1. DÉFINITIONS

Dans le présent Code, les mots suivants signifient :

Administrateur : membre du conseil d'administration du Collège;

Administrateur membre du personnel : le directeur général, le directeur des études ainsi que les deux enseignants, le professionnel et l'employé de soutien respectivement élus par leurs pairs à titre d'administrateur;

Code : code d'éthique et de déontologie des administrateurs;

Code d'éthique et de déontologie des administrateurs du Cégep de Sorel-Tracy

Collège : le Cégep de Sorel-Tracy;

Conseil : Le conseil d'administration du Collège de Sorel-Tracy;

Conseil de discipline : comité constitué par le conseil. C'est le comité exécutif qui agit à titre de conseil de discipline;

Intérêt : ce qui importe, ce qui est utile, avantageux.

2. OBJET

Le Code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs du Collège en vue :

- d'assurer la confiance du public dans l'intégrité, l'impartialité et la transparence du conseil d'administration du Collège, et
- de permettre aux administrateurs d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du Collège.

3. CHAMP D'APPLICATION

Tout administrateur est assujéti aux règles du Code. De plus, la personne qui cesse d'être administrateur est assujéti aux règles prévues à l'article 5.2 du Code.

4. DEVOIRS GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATEURS

L'administrateur exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du Collège et de la réalisation de sa mission. Il agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable et responsable.

5. OBLIGATIONS DES ADMINISTRATEURS

5.1 L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions :

- respecter les obligations que la loi, la charte constitutive du Collège et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du Collège;
- éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel ou l'intérêt du groupe ou de la personne qui l'a élu ou nommé et les obligations de ses fonctions d'administrateur;
- agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres administrateurs avec respect;
- ne pas utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens du Collège;
- ne pas divulguer, à son profit ou au profit d'un tiers, l'information privilégiée ou confidentielle qu'il obtient en raison de ses fonctions;
- ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter

indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel;

- ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne;
- n'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autres avantages que ceux d'usage et de valeur minime.

5.2 La personne qui cesse d'être administrateur doit, dans l'année suivant la fin de son mandat d'administrateur :

- se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures d'administrateur;
- ne pas utiliser de l'information confidentielle ou privilégiée relative au Collège à des fins personnelles et ne pas donner des conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public;
- ne pas agir en son nom personnel ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle le Collège est partie. Cette règle ne s'applique pas à l'administrateur membre du personnel du Collège en ce qui concerne son contrat de travail.

6. OBLIGATION DE TRANSPARENCE DU CONSEIL ET OBLIGATION DE DISCRÉTION DES ADMINISTRATEURS

Les règles du présent article ont pour objet de concilier l'obligation de transparence du conseil d'administration avec l'obligation de discrétion des administrateurs.

6.1 L'accessibilité et la diffusion des documents du conseil d'administration En principe, ont un caractère public, les documents suivants :

- le projet d'ordre du jour du conseil d'administration;
- le procès-verbal une fois adopté par le conseil d'administration;
- et, après adoption du procès-verbal, les documents d'appoint relatifs à un point.

Nonobstant la règle énoncée ci-dessus, le conseil d'administration peut, exceptionnellement, déclarer confidentiel un document du conseil d'administration et en restreindre l'accès :

- lorsqu'il s'agit d'un document dont l'accès en tout ou en partie doit ou peut être restreint en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Les documents de caractère public qui ne sont pas touchés par une déclaration de confidentialité du conseil d'administration sont accessibles sur demande;
- lorsqu'il s'agit d'un document qui se rapporte à une séance ou à une partie de

séance que le conseil d'administration déclare confidentielle pour des motifs d'intérêt public.

6.2 L'obligation du membre de préserver la confidentialité d'un document

- Lorsqu'un document du conseil d'administration n'est pas encore devenu accessible ou lorsque exceptionnellement l'accès à un document du conseil d'administration est restreint, l'administrateur est assujéti à l'obligation d'en préserver la confidentialité.

6.3 La divulgation des décisions du conseil d'administration

- Les décisions du conseil d'administration ont un caractère public. Il revient à la personne qui en a la responsabilité d'en assurer la diffusion et l'accessibilité en respectant les règles du présent Code et les prescriptions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

7. RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

L'administrateur n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur du Collège. Il ne peut également recevoir aucune autre rémunération du Collège, à l'exception du remboursement de certaines dépenses préalablement autorisées par le comité exécutif. Cette disposition n'a pas pour effet d'empêcher les administrateurs membres du personnel de recevoir leur salaire et autres avantages prévus à leur contrat de travail.

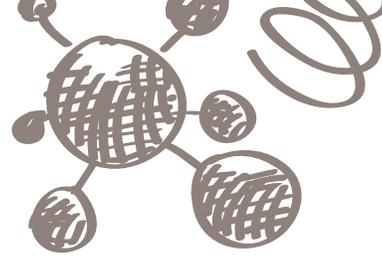
8. RÈGLES EN MATIÈRE DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

8.1 Objet

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêts et d'établir des procédures et modalités administratives auxquelles est assujéti l'administrateur en situation de conflit d'intérêts pour permettre de procéder au mieux de l'intérêt du Collège.

8.2 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle, qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur, ou à l'occasion de laquelle l'administrateur utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un tel avantage indu à une tierce personne.



Sans restreindre la portée de cette définition et seulement à titre d'illustration, sont ou peuvent être considérées comme des situations de conflit d'intérêts :

- la situation où l'administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans une délibération du conseil d'administration;
- la situation où un administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans un contrat ou un projet de contrat avec le Collège;
- la situation où un administrateur, directement ou indirectement, obtient ou est sur le point d'obtenir un avantage personnel qui résulte d'une décision du Collège;
- la situation où un administrateur accepte un présent ou un avantage quelconque d'une entreprise qui traite ou qui souhaite traiter avec le Collège, à l'exception des cadeaux d'usage de peu de valeur;
- les situations de conflit d'intérêts pouvant avoir trait à l'argent, à l'information, à l'influence ou au pouvoir :

- les situations de conflit d'intérêts qui ont trait à l'argent sont notamment celles relatives aux avantages directs, cadeaux ou marques d'hospitalité ainsi qu'aux relations contractuelles entre le Collège et une organisation extérieure dans laquelle l'administrateur possède un intérêt direct ou indirect;
- les situations qui ont trait à l'information sont notamment celles relatives au respect de la confidentialité ou à l'utilisation de l'information à des fins personnelles;
- les situations qui ont trait à l'influence sont notamment celles relatives à l'utilisation des attributions de sa charge d'administrateur pour infléchir une décision ou obtenir directement ou indirectement un bénéfice à son propre avantage ou à celui d'un tiers;
- les situations qui ont trait au pouvoir sont notamment celles relatives à l'abus d'autorité, le fait de se placer dans une situation de vulnérabilité ou de porter atteinte à la crédibilité du Collège en ayant un comportement incompatible avec les exigences de sa fonction.

8.3 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs membres du personnel

Outre les règles établies à l'article 8.2 du présent Code, l'administrateur membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

8.4 Déclarations d'intérêts

Dans les trente (30) jours suivant l'entrée en vigueur du présent Code ou dans les trente (30) jours suivant sa nomination, l'administrateur doit compléter et remettre au président du conseil d'administration une déclaration des intérêts qu'il a à sa connaissance dans une entreprise faisant affaires ou ayant fait affaires avec le Collège et divulguer, le cas échéant, toute situation réelle, potentielle ou apparente de conflit d'intérêts pouvant le concerner. Cette déclaration doit être révisée et mise à jour annuellement par l'administrateur. Outre cette déclaration d'intérêts, l'administrateur doit divulguer toute situation de conflit d'intérêts de la manière et dans les cas prévus au premier alinéa de l'article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

8.5 Interdictions

Outre les interdictions pour les situations de conflit d'intérêts prévues aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, l'administrateur qui est en situation de conflit d'intérêts à l'égard d'une question discutée au conseil d'administration doit, de plus, après avoir eu l'occasion de présenter ses observations, se retirer de la séance du conseil pour permettre que les délibérations et le vote se tiennent hors la présence de l'administrateur et en toute confidentialité.

8.6 Rôle du président

Le président du conseil est responsable du bon déroulement des réunions du conseil d'administration. Il doit trancher toute question relative au droit de voter à une réunion du conseil. Lorsqu'une proposition est reçue par l'assemblée, le président du conseil doit, après avoir entendu le cas échéant les représentations des administrateurs, décider quels sont les membres habilités à délibérer et à voter. Le président a le pouvoir d'intervenir pour qu'une personne s'abstienne de voter et pour que cette dernière se retire de la salle où siège le conseil. La décision du président est finale.

9. CONSEILLER EN DÉONTOLOGIE

Le secrétaire du conseil ou toute autre personne nommée par le conseil d'administration agit comme conseiller en déontologie. Ce dernier est chargé :

- d'informer les administrateurs quant au contenu et aux modalités d'application du Code;
- de conseiller les administrateurs en matière d'éthique et de déontologie;
- de faire enquête sur réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au conseil d'administration;

- de faire publier dans le rapport annuel du Collège le présent Code ainsi que les renseignements prévus à la Loi.

10. CONSEIL DE DISCIPLINE

10.1

Le conseiller en déontologie saisit le conseil d'administration de toute plainte ou de toute autre situation d'irrégularité en vertu du Code ainsi que des résultats de son enquête.

10.2

Le conseil d'administration confie au comité exécutif la responsabilité d'agir à titre de conseil de discipline et de décider du bien-fondé de la plainte et de la sanction appropriée, le cas échéant.

10.3

Le comité exécutif notifie à l'administrateur les manquements reprochés et l'avise qu'il peut, dans les 30 jours, fournir par écrit ses observations au comité exécutif et, sur demande, être entendu par celui-ci relativement aux manquements reprochés et à la sanction appropriée.

10.4

Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, qu'il s'agisse d'un manquement à une norme d'éthique ou de déontologie ou d'une infraction criminelle ou pénale, l'administrateur peut être relevé provisoirement de ses fonctions par le président du conseil d'administration.

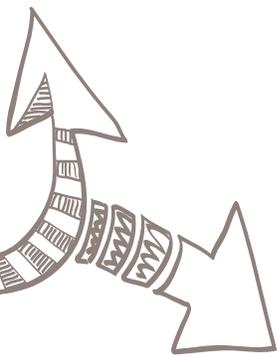
10.5

Le comité exécutif qui conclut que l'administrateur public a contrevenu à la Loi ou au Code impose la sanction disciplinaire appropriée. Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension ou la révocation.

11. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent Code a été adopté le 18 décembre 1997 et est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1998.

Au cours de l'année 2010-2011, le conseiller en déontologie n'a été saisi d'aucune plainte ou situation particulière concernant l'application du Code d'éthique et de déontologie en vigueur au Collège depuis 1998. Le texte intégral du Code d'éthique régissant les administrateurs est disponible sur le site Web du Collège.



BIENVENUE au Cégep de Sorel-Tracy

Située à 45 minutes à l'est de Montréal par l'autoroute 30, la région de Sorel-Tracy, aujourd'hui l'un des plus importants centres sidérurgiques en Amérique, est connue pour la richesse de son environnement et sa singularité historique.

Porte d'entrée des Cent-îles du lac Saint-Pierre, ce territoire, reconnu « Réserve mondiale de la biosphère » pour ses valeurs naturelles conservées à 90 % intactes malgré le voisinage de la civilisation, constitue un milieu humain et environnemental à la fois riche et sensible où il est tout à fait naturel de compter le Cégep de Sorel-Tracy parmi les plus fiers partenaires du développement durable de la région.



CÉGEP DE SOREL-TRACY
3000, boulevard de Tracy
Sorel-Tracy (Québec) J3R 5B9
Téléphone : 450 742-6651
Télécopieur : 450 742-1878
info@cegepst.qc.ca



CAMPUS DE VARENNES
1555, boulevard Lionel-Boulet
Varennes (Québec) J3X 1P7
Téléphone : 450 929-0852
Télécopieur : 450 929-0810
cecv@cegepst.qc.ca

www.cegepst.qc.ca



Une publication de la Direction des ressources humaines, des communications et secrétariat général en collaboration avec tous les services et départements du Cégep

Dépôt légal : Décembre 2011
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

ISBN : 2-921229-47-1

Papier FSC, 10 % PC